



Pr. Mohamed Moustapha DIOP

UNIVERSITE GENERAL LANSANA CONTE DE SONFONIA-CONAKRY

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

DIPLOME DE LICENCE

Nº BZ/L/PCR/0043/119 du 10/04/2020

Pr. Ahmadou Oury Koré BAH

- -Vu l'Arrêté N°2005/104/MESRS/CAB, du 26 janvier 2005, portant création de l'Université des Sciences Humaines, Juridiques et Economiques de Sonfonia-Conakry.
- -Vu l'Arrêté N° 2007/3475/MESRS/CAB du 11 Octobre 2007, portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée.

Mme/M		URA OUMAR		
Né(e) en :1995 à (Ville)	KINDIA	Nationalité :	GUINEENNE	
De MAMADOU	et de	MACIRE	MACIRE SOUMAH	
A satisfait aux exigences du Progra	amme de Licence .	. CRI	MINOLOGIE	
Nous Recteur, par décision du Con de Licensié :	seil de l'Université	et en vertu de notre a	autorité, lui conférons le grade	
Le Doyen //		Le Rec	Conakry, je 1 2 JUN 2020	
Le Doyen &		N 23	(SULLY	